



DEC200391DR17

**Décision portant nomination de M. Johann HENDRICKX, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'unité UMR6286 intitulée Unité de fonctionnalité et Ingénierie des Protéines (UFIP)**

**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

**Vu** la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

**Vu** la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

**Vu** la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

**Vu** la décision DEC161216DGDS du 16 décembre 2016 approuvant le renouvellement de l'unité UMR6286, intitulée Unité de fonctionnalité et Ingénierie des Protéines (UFIP), dont le directeur est M. Bernard OFFMANN ;

**Vu** l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Bretagne et Pays de la Loire ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

M. Johann HENDRICKX, ingénieur d'études, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'unité UMR6286 à compter du 01/01/2020.

**Article 2**

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Nantes, le 29/01/2020

Pour le président - directeur général et par délégation,  
Le directeur d'unité  
Bernard OFFMANN